

**CGV-110416**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

213<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 16 avril 2011

de 8 h 30 à 13 h 55

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

### **PRÉSENCES**

Georges Arsenault	Atlantique (IPE)	Vaughne Madden	Atlantique (NE)
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Roseline Paulin	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)
Alain Bossé	Nord-Ouest	André G. Richard, président	Sud-Est
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	Ivan Robichaud	Nord-Est
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Pauline Roy	Nord-Est
Danys Delaquis	Extérieur des régions	Luc Vigneault	Professeur (Edmundston)
Liette Dumas-Sluyter	Extérieur du NB (Ottawa)	<b><u>Invités et invitées</u></b>	
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Yves Gagnon	Nord-Est	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Katherine Gravel	Étudiante (Shippagan)	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Ghislain LeBlanc	Étudiant (Moncton)	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Louis Léger	Sud-Est		
Zoé Lessard-Couturier	Étudiante (Edmundston)		
Bill Lévesque	Extérieur des régions		

**ABSENCES MOTIVÉES :** Louis R. Comeau, Marie-France Doucet et Dr Jean Soucie

**ABSENCE :** Léandre Cormier

## TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE .....	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT .....	4
3.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES .....	4
3.1	Nomination .....	
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR. ....	5
7.	CORRESPONDANCE .....	5
8.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-101127 .....	5
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL .....	5
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	5
11.	BUDGET 2011-2012 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON .....	6
12.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-110131 ET CEX-110315 .....	7
13.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX) .....	7
13.1	CEX-110131 .....	7
13.1.1	Modifications aux Statuts et règlements .....	7
13.1.2	Autres .....	8
13.2	CEX-110315 .....	8
13.2.1	Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada .....	8
13.2.2	Calendrier des réunions 2011-2012 .....	8
13.2.3	Doyen de la Faculté d'administration - nomination .....	8
13.2.4	Doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales - nomination .....	8
13.2.5	Médaille d'honneur de l'Université de Moncton .....	9
14.	RAPPORT DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-110202 (EXTRAORDINAIRE) ET SAC-110311 .....	9
15.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-110131 .....	9
16.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ) .....	9
16.1	Évaluation des programmes en administration scolaire .....	9
16.2	Évaluation de la Mineure en français langue seconde .....	11
17.	PLAN TRIENNAL DE RECRUTEMENT ET D'APPUI À LA RÉUSSITE DES ÉTUDES ...	12
18.	NOMINATIONS DE CADRE .....	13
18.1	Vice-recteur adjoint à l'enseignement .....	14
18.2	Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines .....	14
18.3	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales .....	15
19.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE .....	15
20.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE .....	15
21.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION .....	15
22.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT .....	15
23.	AFFAIRES NOUVELLES .....	16
23.1	Remerciements .....	16

24.	PROCHAINE RÉUNION .....	16
25.	CLÔTURE .....	16
	DOCUMENTS .....	17
	Document A : Ordre du jour adopté .....	A(1-2)
	Document B : Rapport du recteur et vice-chancelier .....	B(1-14)
	Document C : Budget 2011-2012 de l'Université de Moncton .....	C(1-43)
	Document D : Modifications aux Statuts et règlements .....	D(1-2)
	Document E : Procès-verbal CCJ-110131 .....	E(1-34)
	Document F : Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études .....	F(1-79)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

## 1. OUVERTURE

8 h 30 : le président, Maître André G. Richard, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 213<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs.

## 2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

**Dorine Mazerolle**, décédée le 27 novembre 2010. Elle était une employée retraitée de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

**Réal Vautour**, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il était professeur au Département de musique à l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

**Paulette Coussot**, décédée le 28 février 2011. Elle était une récipiendaire de la médaille d'honneur de l'Université de Moncton.

**Manuel Pereira**, décédé le 6 mars 2011. Il était un professeur retraité de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

**Hélène Richard**, décédée le 11 mars 2011. Elle était la grand-mère de Lynne Castonguay.

**Thérèse Collette**, décédée le 20 mars 2011. Elle était une employée à la retraite de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

**Luc Lévesque**, décédé le 3 avril 2011. Il était un employé à la retraite de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

## 3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

### 3.1 Nomination au Conseil des gouverneurs

**R : 01-CGV-110416**

Annie C. Daneault, appuyée par Hermel Landry, propose :

*« Que **Bill Lévesque** soit nommé membre du Conseil des gouverneurs à titre de résidant au Nouveau-Brunswick, mais à l'extérieur des régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

Le président souhaite la bienvenue à monsieur Bill Lévesque.

## 4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

## 5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

**6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1

**Modifications :**

- ▶ Rubrique 20.1 est pour information.
- ▶ Rubrique 23 est pour information.

**R : 02-CGV-110416**

Louis Léger, appuyé par Alain Bossé, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

**7. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-101127****Corrections :**

- ▶ À la page 13, au point 17.2, il faut lire : « Pauline Roy, membre du Comité de gouvernance, présente... ».
- ▶ À la page 14, au point 18.2, premier paragraphe, troisième ligne, il faut lire : « ... de 0 % à 5 % au Campus de Moncton, une augmentation de 4 % au Campus de Shippagan et une augmentation de 1 % à 5 % au Campus d'Edmundston. »

**R : 03-CGV-110416**

Georges Arsenault, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le procès-verbal CGV-101127 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Aucune.

**10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Voir le Document B, p. 1-14

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui porte sur les points suivants : a) dossiers prioritaires (budget de l'Université (2011-2012); budget provincial; régimes de retraite; conventions collectives; dotation de postes-cadre; démarches avec la ville de Moncton; projets d'infrastructure; UdeM Développement Inc.; carte des programmes; nouveaux programmes; évaluation des programmes; bilan positif pour le recrutement et la réussite des études; et classement Maclean's; b) Activités, distinctions et événements divers.

Au sujet de UdeM Développement Inc., le recteur et vice-chancelier explique que l'Université de Moncton appartient environ 200 acres de terrain au Nord de la rue Morton à Moncton. Ces terrains sont à la base d'un projet à long terme – Campus Recherche et Développement – qui a comme premier objectif le développement de la recherche à

## 10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

l'Université. En réponse à une question, le recteur et vice-chancelier explique que l'Université souhaite toujours acquérir un terrain appartenant à une congrégation religieuse. Toutefois, en ce moment, les religieuses ne veulent pas vendre leur terrain et ne veulent pas signer un premier droit de refus à l'Université.

**R : 04-CGV-110416**

Lise Bastarache, appuyée par Annie C. Daneault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

## 11. BUDGET 2011-2012 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Voir le Document C, p. 1-43

### Présentation de la présidente du Comité de finance

La présidente du Comité de finance, Lise Bastarache, explique que le Comité a étudié le budget 2011-2012 en tenant compte du principe directeur et des paramètres du budget adoptés par le Conseil des gouverneurs (CGV-101127). Elle explique que l'Université souhaite donner la priorité aux investissements dans les services à la population étudiante et dans l'enseignement et la recherche. Elle ajoute que l'Université veut maintenir des droits de scolarité concurrentiels par rapport à la moyenne des autres universités du Nouveau-Brunswick. La présidente indique que l'Université souhaite, à partir du budget du Fonds de fonctionnement, enrichir les bourses et les bourses d'aide financière d'un pourcentage au moins égal à celui de l'augmentation des droits de scolarité.

La présidente présente les faits saillants du budget 2011-2012.

### Présentation du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et du directeur du Service des finances

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le principe directeur, les faits saillants, le sommaire et les tableaux du document. Il fait remarquer que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé dans son budget 2011-2012 une augmentation de 2 % du financement accordé aux universités. Pour l'Université de Moncton, cette augmentation se traduit en une augmentation de 1,5 % aux subventions provinciales non restreintes et restreintes.

Le budget proposé prévoit une augmentation des droits de scolarité de 4 % pour les étudiantes et les étudiants canadiens et internationaux à temps complet au premier cycle. Par ailleurs, le budget total de bourses et des bourses d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants, financé à partir du Fonds de fonctionnement, augmentera de 4 %.

Enfin, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que le budget 2011-2012 prévoit des contributions supplémentaires annuelles occasionnées par le déficit de continuité des régimes de pension de l'Université de Moncton.

### Discussion

Les points suivants sont soulevés lors de la discussion :

- ▶ Un gouverneur note que les revenus à Edmundston (12,5 M\$) et à Shippagan (10,8 M\$) affichent une différence d'environ 1,6 M\$. Toutefois, le nombre d'inscriptions à Edmundston est semblable à celui de Shippagan. Il souhaite savoir comment expliquer l'écart dans les revenus. Le recteur et vice-chancelier explique qu'une partie de la réponse réside dans la structure académique qui est plus importante à Edmundston et qui nécessite un plus grand investissement. Le Campus d'Edmundston a un plus grand corps professoral, plus de programmes et plus de bâtiments pour un nombre comparable d'étudiantes et d'étudiants si on le compare au Campus de Shippagan.



### 13.1.2 Autres

Plan de relance du Nord: un gouverneur demande si l'on peut faciliter des choses en région pour le développement du Nord. Le recteur et vice-chancelier explique que plusieurs dossiers ont été identifiés notamment la création d'un Centre de recherche sur les feuillus; le renforcement du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada; l'implantation d'un Centre d'apprentissage au Campus d'Edmundston; le renforcement de l'Institut de recherche sur les zones côtières; le développement d'une infrastructure pour les collèges communautaires de la Péninsule acadienne; et le suivi aux recommandations du Groupe de concertation sur l'éducation postsecondaire francophone du Nord-Est.

Par ailleurs, un gouverneur demande si, dans le plan de relance du Nord, l'on retrouve des projets pour l'industrie forestière et, par extension, la Faculté de foresterie. Le recteur et vice-chancelier rappelle que l'industrie forestière est de grande importance pour le Nouveau-Brunswick et que l'on doit faire les études nécessaires pour examiner de près le taux d'inscription à la Faculté, le taux de diplomation, les programmes offerts et autres. Un groupe de travail est déjà à l'oeuvre.

## 13.2 CEX-110315

### 13.2.1 Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada

Le recteur et vice-chancelier rappelle que la convention entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada et l'Université de Moncton (constituante d'Edmundston) a pris fin le 31 mars dernier. Au terme de cette entente, un remboursement du fonds de fiducie, de l'ordre de 4 M\$, doit être remis au Campus d'Edmundston. Les correspondances entre l'Université et le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire indiquent que le transfert du fonds se fera dans les meilleurs délais.

Le recteur et vice-chancelier indique que le Centre devra préparer un nouveau budget et développer de nouveaux partenariats pour assurer l'épanouissement du Centre.

### 13.2.2 Calendrier des réunions 2011-2012

Le recteur et vice-chancelier présente le calendrier des réunions des instances pour l'année 2011-2012. Ce calendrier a été adopté au Comité exécutif.

### 13.2.3 Doyen de la Faculté d'administration - nomination

**R : 08-CGV-110416**

Yvon Fontaine, appuyé par Ghislain LeBlanc, propose :

*« Que **Gaston LeBlanc** soit nommé au poste de doyen de la Faculté d'administration pour un troisième mandat de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2016. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

### 13.2.4 Doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales - nomination

**R : 09-CGV-110416**

Yvon Fontaine, appuyé par Katherine Gravel, propose :

*« Que **Lisa Roy** soit nommée au poste de doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales pour un premier mandat de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2016. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE



### 13.2.5 Médaille d'honneur de l'Université de Moncton

**R : 10-CGV-110416**

Zoé Lessard-Couturier, appuyée par Luc Vigneault, propose :

*« Que la médaille d'honneur de l'Université de Moncton soit attribuée au **Docteur Jeannot Castonguay**, ancien président du Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

Pause de 10 h 20 à 10 h 40

## 14. **RAPPORT DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-110202 ET SAC-110311**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les rapports des réunions du Sénat académique et fait remarquer que le Sénat académique a adopté six nouveaux programmes reconfigurés le 11 mars dernier.

Par ailleurs, le recteur et vice-chancelier indique que la sélection des récipiendaires des grades honorifiques a été faite en février dernier. Tous les récipiendaires ne pourront participer aux cérémonies en raison de conflits d'horaire. Ceci est le cas pour le Campus d'Edmundston et le Campus de Shippagan.

## 15. **RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-110131**

Voir le Document E, p. 1-34

**R : 11-CGV-110416**

Yvon Fontaine, appuyé par Katherine Gravel, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-110131. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

## 16. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)**

### 16.1 Évaluation des programmes en administration scolaire

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que les programmes de deuxième cycle en administration scolaire ont été évalués par la professeure Céline Castonguay de l'Université du Québec à Rimouski. Le rapport final a été déposé le 2 décembre 2009.

**R : 12-CGV-110416**

Annie C. Daneault, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :*

#### **RECOMMANDATION 1**

*Que les programmes de Maîtrise en éducation (administration scolaire) et de Maîtrise ès arts en éducation (administration scolaire) soient maintenus moyennant les modifications proposées dans les recommandations qui suivent.*

**16.1 Évaluation des programmes en administration scolaire (suite)****R : 12-CGV-110416 (suite)****RECOMMANDATION 2**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation précise les paramètres des programmes en tenant compte des rôles et des responsabilités liés à la fonction actuelle et future des gestionnaires scolaires comme le propose l'évaluatrice :*

- 1) *Clarifier les objectifs et la vision du programme professionnel (M. Éd.) et du programme avec thèse (M.A. Éd.);*
- 2) *élaborer un profil de compétences pour la formation des gestionnaires scolaires;*
- 3) *ajouter une composante liée à l'identité culturelle.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation, au cours de la révision des programmes, tienne compte des recommandations de l'évaluatrice eu égard à la structure et aux contenus :*

- 1) *Distinguer les deux cheminements : un cheminement profil professionnel et un cheminement recherche;*
- 2) *pour le cheminement professionnel, examiner la possibilité de créer un programme de Certificat ou un Diplôme d'études supérieures de 30 crédits qui comprendrait, entre autres, les cours exigés pour le Certificat d'aptitude à la direction des écoles : ce programme pourrait devenir une passerelle pour accéder à la maîtrise professionnelle;*
- 3) *réviser le tronc commun pour l'adapter aux objectifs de chacun des cheminements;*
- 4) *intégrer à la formation des contenus reflétant les réalités actuelles en administration scolaire.*

**RECOMMANDATION 4**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation, en s'inspirant des modalités proposées par l'évaluatrice, voit à actualiser l'offre de cours afin de répondre davantage aux besoins actuels et futurs des gestionnaires scolaires tout en tenant compte des réalités du milieu et revoit les formules pédagogiques pour les cours enseignés à distance.*

**RECOMMANDATION 5**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation révise les modalités d'encadrement des étudiantes et des étudiants tant au niveau du cheminement académique qu'à celui de l'encadrement des thèses et des mémoires en s'inspirant des suggestions formulées par l'évaluatrice, entre autres :*

- 1) *Repenser la nécessité du contingentement dans les cours;*
- 2) *offrir la formation par cohorte;*
- 3) *avoir recours à des collègues de la Faculté, d'autres facultés, du milieu de pratique ou d'autres universités pour la codirection de thèse ou de mémoire.*

16.1 **Évaluation des programmes en administration scolaire** (suite)

**R : 12-CGV-110416** (suite)

**RECOMMANDATION 6**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation mette sur pied un Comité consultatif formé des différentes intervenantes et différents intervenants en administration scolaire (ministère de l'Éducation, districts scolaires, Université de Moncton, représentantes et représentants des gestionnaires scolaires ainsi que représentantes ou représentants étudiants) dans le but d'arriver à une concertation au niveau de la formation en administration scolaire. Que le Comité consultatif soit créé dès maintenant afin qu'il puisse donner ses avis sur les modifications à apporter aux programmes en administration scolaire.*

**RECOMMANDATION 7**

*Que la Faculté des sciences de l'éducation entreprenne des discussions avec la Faculté d'administration et la Faculté des arts et des sciences sociales afin d'examiner la possibilité d'insérer des cours de deuxième cycle en administration et en administration publique au sein des programmes en administration scolaire, et ce, afin de répondre à des besoins de formation en administration scolaire. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

16.2 **Évaluation de la Mineure en français langue seconde**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le programme de Mineure en français langue seconde a été évalué par la professeure Wendy Burnett de la University of Mount Allison. Le rapport final a été déposé le 7 octobre 2010.

**R : 13-CGV-110416**

Roseline Pauline, appuyée par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte des recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que le programme de Mineure en français langue seconde soit maintenu et que la Faculté des arts et des sciences sociales et le Département de traduction et des langues proposent aux instances concernées son projet de reconfiguration dudit programme pour approbation.*

**RECOMMANDATION 2**

*Que la Faculté et le Département entreprennent les démarches nécessaires auprès des instances concernées à l'Université afin d'étudier la possibilité d'adopter le système Moodle de diffusion de contenus gratuits et, le cas échéant, d'adopter ce système pour les professeures et les professeurs qui enseignent au Groupe-pont et à la Mineure en français langue seconde.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté et le Département, en collaboration avec le Bureau du recrutement étudiant, s'entendent sur des stratégies de recrutement auprès des écoles d'immersion, en s'inspirant des suggestions de l'évaluatrice externe.*

16.2 **Évaluation de la Mineure en français langue seconde** (suite)**R : 13-CGV-110416** (suite)**RECOMMANDATION 4**

*Que, à la suite d'un effort en recrutement qui mènera à une augmentation significative du nombre d'étudiantes et d'étudiants recrutés dans le programme, la situation du corps professoral affecté au Groupe-pont et à la Mineure en français langue seconde soit étudiée à ce moment.*

**RECOMMANDATION 5**

*Que la Faculté et le Département fassent la demande auprès des instances concernées pour la mise sur pied d'une salle médiatisée qui servirait principalement aux membres du corps professoral affectés au Groupe-pont et à la Mineure en français langue seconde. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

**17. PLAN TRIENNAL DE RECRUTEMENT ET D'APPUI À LA RÉUSSITE DES ÉTUDES**

Invitée et invité : Linda Schofield et Denis Boucher

**Recrutement étudiant**

La directrice générale des relations universitaires, madame Linda Schofield, et le responsable du recrutement, monsieur Denis Boucher, présentent le volet recrutement du document intitulé *Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013*.

À l'aide de diapositives électroniques, madame Schofield explique que les stratégies de recrutement étudiant proposent d'aller chercher un maximum d'élèves des écoles secondaires de la province, mais aussi d'autres endroits qui offrent un potentiel de croissance intéressant. Pour l'année 2010-2011, au niveau institutionnel, on compte 1286 nouvelles admissions, 3777 réadmissions et 818 (ÉTP) étudiantes et étudiants à temps partiel pour un effectif total de 5881. À noter que l'effectif total pour l'année 2009-2010 était 5911, soit une différence à la baisse de 30 étudiantes et étudiants.

Devant les défis liés au déclin démographique dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans d'ici 2025, l'équipe de recrutement a multiplié les efforts pour développer des marchés tels que les collèges communautaires, l'immersion, le Québec, l'Ontario, l'Ouest et l'international. Dans ces marchés, on note des résultats positifs auprès de la clientèle internationale. Les résultats obtenus dans la dernière année affichent une augmentation de +32 étudiantes et étudiants par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, pour la clientèle traditionnelle, soit celle des écoles francophones du Nouveau-Brunswick, pour l'année 2010-2011, l'Université affiche un taux de pénétration de 30,95 %. On compte huit écoles francophones qui affichent un taux au-delà de 30 %. Ces statistiques sont très intéressantes à la lumière des études de la CESPM qui démontrent que seulement 19 % de jeunes du Nouveau-Brunswick entre 18 et 24 ans fréquentent une université de la province.

Les membres du Conseil des gouverneurs soulèvent des questions par rapport au recrutement au Québec, notamment en Gaspésie et au Maine. Le recteur et vice-chancelier explique que ces marchés présentent des défis importants au niveau de la langue (pour le Maine) et au niveau des équivalences de cours pour les étudiantes et les étudiants du Québec. Il ajoute que l'équipe de recrutement souhaite examiner la question des équivalences de cours pour faciliter les transferts entre les Cégeps et les campus de l'Université.

## 17. PLAN TRIENNAL DE RECRUTEMENT ET D'APPUI À LA RÉUSSITE DES ÉTUDES (suite)

### Appui à la réussite des études

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que le Programme d'appui à la réussite des études offre plusieurs services comme le mentorat, les services d'aide avec les méthodes d'études et le programme de tutorat. De plus, les campus collaborent pour concevoir des projets sur l'accessibilité et l'encadrement des groupes sous-représentés (garçons, Autochtones, étudiants ayant un handicap et autres).

Globalement, le taux de rétention de l'ensemble des étudiantes et des étudiants de la cohorte de 2009-2010 est 88,9 %. Ce taux a augmenté de 0,1 % par rapport à la cohorte de l'année précédente. Chez les étudiantes et les étudiants inscrits en deuxième année ou plus, le taux de rétention a atteint un niveau record de 91,1 %. Il s'agit d'une augmentation de 0,6 % par rapport à l'année précédente. Enfin, chez les étudiantes et les étudiants de 2009-2010 inscrits en première année, le taux de rétention est de 81 % ce qui représente une diminution de 1,7 % par rapport au taux de l'année précédente.

Au cours de la dernière année, à la suite d'une évaluation externe des Services aux étudiantes et aux étudiants de l'Université de Moncton, les évaluateurs ont dit ceci par rapport au programme d'appui : « *Même si les deux évaluateurs cumulent près de 60 années d'expérience dans les services aux étudiants du réseau de l'éducation québécois, c'est la première fois que nous observons un programme aussi cohérent et centré sur la réussite étudiante. Nous sommes d'avis que ce programme a le potentiel de constituer la marque de commerce de l'Université de Moncton et pourrait être un atout important pour le recrutement des clientèles.* »

### Éducation permanente

L'Éducation permanente a comme mandat de planifier et d'organiser les services de l'enseignement aux adultes à temps partiel. Pour les programmes de premier cycle, les inscriptions de la dernière année sont supérieures à celles de l'année précédente. Les programmes de langues, d'administration et d'éducation sont populaires au sein de la population desservie. Par ailleurs, l'Éducation permanente a conclu une entente de trois ans avec le CCNB pour la formation de leurs nouvelles enseignantes et leurs nouveaux enseignants.

Au deuxième cycle, on note que les programmes les plus fréquentés à temps partiel sont la maîtrise en administration des affaires, la maîtrise en éducation et les programmes en administration publique.

Le président félicite toutes les équipes de travail qui ont mené les travaux au cours de la dernière année. Il considère que le travail est remarquable.

### **R : 14-CGV-110416**

Katherine Gravel, appuyée par Georges Arsenault, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2011-2014.* »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

## 18. NOMINATIONS DE CADRE

En raison de la nature des dossiers, le président demande aux membres non votants, à l'exception de la secrétaire générale, de se retirer pendant la durée de ce point.

### **R : 17-CGV-110416**

Luc Vigneault, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs se transforme en Comité plénier.* »

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE



### 18.3 Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales

Le président demande pour des nominations :

**R : 22-CGV-110416**

Pauline Roy, appuyée par Louis Léger, propose :

« Que **Marie-Linda Lord** soit nommée vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2016. »

**P : 23-CGV-110416**

Ghislain LeBlanc, appuyé par Luc Vigneault, propose :

« Que **Yvon Dandurand** soit nommé vice-recteur aux affaires étudiantes et internationales pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2016. »

À trois reprises, le président demande s'il y a d'autres nominations.

Un membre demande le vote secret.

Scrutatrices : Lynne Castonguay et Marie-Paule Martin

Après le premier tour, **Marie-Linda Lord** a reçu deux tiers des votes.

**R : 23-CGV-110416**

Katherine Gravel, appuyée par Alain Bossé, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

## 19. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

La présidente du Comité de gouvernance, Annie C. Daneault, précise que le Comité s'est réuni le 16 février dernier. Il a procédé à la recommandation de monsieur Bill Lévesque au Conseil des gouverneurs. Le Comité s'est également penché sur le mandat du Comité conjoint de la planification à la lumière des recommandations qui découlent du Rapport sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'avenir de l'Université de Moncton.

## 20. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

La présidente du Comité de finance, Lise Bastarache, explique que le Comité s'est réuni le 28 mars dernier. Le Comité a discuté du budget 2011-2012, des inscriptions, du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada et du mandat de négociations de l'entente collective à Edmundston.

## 21. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Alain Bossé, membre du Comité de vérification, explique qu'une réunion a eu lieu le 28 mars dernier. Les modifications à la Politique d'achat, biens et services, les régimes de pension et le mandat d'évaluation des systèmes informatiques ont été discutés.

## 22. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le recteur et vice-chancelier explique que le Comité s'est réuni le 14 février et le 18 mars dernier. Le Comité a rencontré les gestionnaires de portefeuille, soit Jarilowsky Fraser, Integra, Placements Louisbourg et Fauchier Partners. Ces rencontres ont permis de faire

**22. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT (suite)**

le point sur les rendements. Globalement, la croissance de l'économie mondiale a retrouvé son équilibre en 2010. Les gestionnaires prévoient que l'économie mondiale poursuivra sa croissance en 2011, mais à un rythme plus lent.

**23. AFFAIRES NOUVELLES****23.1 Remerciements**

Le président remercie Katherine Gravel et Zoé Lessard-Couturier qui terminent leur mandat aujourd'hui.

**R : 24-CGV-110416**

Luc Vigneault, appuyé par Liette Dumas-Sluyter, propose :

*« Que **Katherine Gravel** et **Zoé Lessard-Couturier** soient remerciées pour leur participation au Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

**23.2 Bien-cuit annuel**

Le président du Conseil des gouverneurs rappelle aux membres que le 30 avril prochain aura lieu le Bien-cuit annuel organisé par le chœur Neil-Michaud. Yvon Fontaine sera la personnalité qui sera honorée.

**24. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu à Shippagan le 11 juin 2011.

**25. CLÔTURE**

La réunion se termine à 13 h 55.

Contresigné le

\_\_\_\_\_  
André G. Richard, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale